

ECOLE	primaire
Date	15/03/22
Commune	Saint Lager

Participants	prénom, nom, fonction
Mme BOSSAN, Mme MATEO, Mme ROMAGNI, M DUGENNE, adjoints Mme COUP LA FRONDE, directrice M PLASSE, membre de la commission scolaire Mme MARIOTTI, Mme BENTO, Mme GOMARD, M ROUZÉ, Mme CROZAT, représentants parents d'élèves	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
Mme MEYER, inspectrice de l'Education Nationale M VARICHON, maire de Saint-Lager Mme DUFOUR, M KUSZ, M TISSOT, Mme CROZAT, membres de la commission scolaire Mme MARICHAL, Mme RIVOIRE, Mme CIANI-KUSZ, M LOCATELLI, représentants parents d'élèves Mme PONCET, DDEN	

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none"> 1) Validation du procès-verbal du conseil précédent 2) Fonctionnement de l'école <ol style="list-style-type: none"> a) Organisation face à la crise Covid b) Interventions de la mairie - suivi des réparations c) Inscriptions pour la rentrée 2022-23 d) Changement de direction à la rentrée de septembre 2022 3) Hygiène et sécurité <ol style="list-style-type: none"> a) Sécurité « incendie » b) PPMS risques majeurs inondation 4) Actions pédagogiques <ol style="list-style-type: none"> a) Annulation de la dernière séance piscine (mesures sanitaires) b) Evaluations nationales CP c) Dispositif d'aide aux élèves en difficultés : stages pendant les vacances d'avril d) Actions en lien avec le projet d'école / liens avec partenaires

Rédaction du procès-verbal

1) Validation du procès-verbal du conseil précédent

2) Fonctionnement de l'école

a) Organisation face à la crise Covid

Principales modifications du protocole sanitaire depuis le 14 mars :

- passage au niveau 1 : fin de l'obligation du port du masque en et en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels – activités EPS sans limitation
- dispositif allégé de dépistage si contact avec un cas confirmé (valable quelque soit l'origine du cas contact : cas positif au sein de la famille ou en classe) : un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 (sans isolement entre J0 et J2 : l'élève vient à l'école).

Attention : le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé, ainsi que pour les cas positifs durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

Si le cycle de dépistage est lancé par l'école (cas positif parmi un élève de la classe), un courrier est remis aux familles pour retirer un autotest en pharmacie.

Cela sera basé sur la confiance entre tous : plus besoin de présenter de déclaration sur l'honneur attestant de la réalisation du test : aucune inquiétude de l'équipe éducative, car depuis 2 ans, nous avons pu compter sur la coopération de tous face à cette crise sanitaire !

- Coté récréation : les élèves de maternelle et de CP-CE1-CE2 reprennent leurs récréations en même temps.

L'équipe préfère, pour l'instant, être prudente et maintenir certains points liés au non-brassage des groupes (accueil séparé maternelle et élémentaire, pas de regroupement de plusieurs classes...).

b) Interventions de la mairie - suivi des réparations

Merci à la mairie (et à M Mélia Paul) pour le suivi régulier des travaux à faire :

- réparation des fenêtres qui fuyaient, des portes qui bloquaient, diverses petites réparations en maternelle
- installation d'un abri devant l'entrée maternelle (pour un accueil au sec...)

M le Maire, en personne, est même venu dépanner l'école lors d'un problème de matériel internet !

La mairie a également financé l'achat de logiciels numériques pour le travail en classe (classes maternelles et de cycle 2) et de nouveaux ordinateurs, dont nous attendons la livraison.

c) Inscriptions pour la rentrée 2022-23

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants à St Lager. Elles ont lieu, à l'école, sur RDV. Comment faire ? → Téléphonnez un lundi (jour de décharge de la directrice), dès que possible, au 04 74 66 84 00 pour fixer ce RDV avec Mme Coup la Fronde.

Documents à fournir par la famille :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- photocopie des pages de vaccination ou document du médecin traitant attestant de la réalisation des vaccins (**attention : enfant né après le 01/01/18 → 11 vaccins obligatoires**)

Comme les années passées, une rentrée échelonnée sera organisée pour les PS (rentrée sur 2 jours de façon à accueillir au mieux ces nouveaux élèves et leurs familles) : la moitié des PS le jeudi 1er septembre et l'autre moitié le vendredi 2

ANNEE SCOLAIRE 2021-22

septembre. Mme Romagni accueillera également les nouvelles parents (de PS) le jeudi 9 juin à 18h pour faire connaissance avec elle et avec les lieux !

d) Changement de direction à la rentrée de septembre 2022

Mme Coup la Fronde annonce qu'elle cesse ses activités d'enseignante et de directrice à la fin de cette année scolaire 21-22. Voici son message à tous les partenaires de l'école, familles, mairie et associations :

« La raison de ce départ est très simple : mon mari est à la retraite depuis un an et nous avons décidé de passer à autre étape de notre vie... Sans cela, j'aurais poursuivi avec grand plaisir mon travail au sein de cette école qui m'a tant apporté ! Je tiens, dès à présent, à vous remercier tous pour votre coopération, votre soutien et vos actions à mes côtés pendant toutes ces années. »

Il y aura donc un nouveau venu (ou une) pour cette rentrée de septembre. Le poste de Mme Coup la Fronde va paraître au mouvement des enseignants et, sans aucun doute, des volontaires se présenteront pour reprendre la direction de cette très belle école... A suivre fin mai ! Nous vous tiendrons bien sûr informés de tout cela...

3) Hygiène et sécurité

a) Sécurité « incendie »

M Mélia Paul de la mairie nous a informés qu'un exercice d'évacuation (avec la grande échelle) a été réalisé par les pompiers pendant les vacances de février : tout s'est très bien passé.

M Plasse annonce que le grand portail va être changé et qu'en attendant, si les secours devaient intervenir en urgence, ils utiliseraient une pince pour couper le cadenas.

b) PPMS risques majeurs inondation : mise à jour effectuée

ex de confinement des élèves dans les classes réalisé le 1er mars → RAS

4) Actions pédagogiques

a) Séances piscine

Cet apprentissage a été très positif : les élèves de CP et CE1 étaient en confiance (pas de crainte de l'eau) et ils ont eu le temps de bien progresser ! Remarque : la dernière séance a dû être annulée (mesures sanitaires).

Merci encore à tous les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner ces sorties et à la mairie pour le financement de cette activité (car + entrées piscine).

b) Evaluations nationales CP

La 2^{de} partie des évaluations des CP (objectif : évaluer les progrès en français et en mathématiques depuis septembre) initialement prévue en janvier, a été repoussée (passage entre le 7 et le 19 mars). Là encore, M Dugenne est très satisfait de ses élèves !

c) Dispositif d'aide aux élèves en difficultés : stages de réussite pendant les vacances d'avril

Les enseignants ont informé les familles des élèves pour lesquels ils jugeaient ces stages pertinents : 9 élèves de CP au CM2 ont accepté ce stage : cela aura lieu à l'école de St Lager, les matins de 9 à 12h (soit pendant la 1^{ère} semaine des congés, soit la 2^{de}).

d) Actions en lien avec le projet d'école / liens avec partenaires

- Sorties au cinéma, financées par le Sou des Ecoles (entrées) et la Communauté de Communes (car) : 2^{ème} séance pour tous les élèves → des films de qualité, qui ont été bien appréciés des enfants et qui ont permis de beaux débats chez les plus grands (par ex : abolition de l'esclavage avec les CM avec le film sur la guerre de Sécession « Le Mécano de la Générale »)

Pour les classes du CP au CE2 : 5 courts métrages sur le thème « Même pas peur ! » → très intéressant : apprendre à mettre des mots sur ses émotions !

Pour les classes de maternelle : 5 courts métrages « Le petit monde de Léo ».

ANNEE SCOLAIRE 2021-22

- Sortie en février au théâtre Pêle-Mêle de Villefranche, financée par le Sou : pour les élèves du CE2 au CM2 → un beau spectacle musical « Ecolo Sapiens » : là aussi une belle occasion de parler protection de l'environnement, recyclage, anti-gaspillage...

- Vente auprès des familles (soutien au Sou des Ecoles pour financer les sorties des élèves) : bénéfice d'environ 420 € pour la vente des tabliers - rappel : un aller-retour en car à Villefranche coûte environ 150 €

- Un beau Noël pour les élèves de l'école : des cadeaux pour chaque classe (merci à nos « Pères Noël », mairie et Sou des Ecoles, pour leurs subventions de 500 € chacun). Les élèves de maternelle ont reçu divers jeux pour la cour et la classe et des jeux de société ont été offerts aux élèves en élémentaire (dames, échecs et scrabbles), sans oublier les papillotes qui ont régalez vos enfants (offertes par le Sou des Ecoles).

- Temps de partage, à distance, avec le Club des Aînés : l'action de l'an passé a été reconduite cette année → réalisation de cartes de vœux pour les aînés du village, distribuées ensuite par la mairie. Les élèves ont aussi reçu des cartes en retour ! Un bien bel échange, avec des courriers très émouvants... M Plasse confirme que les destinataires de ces cartes sont ravis et propose de poursuivre cela les années à venir.

- Action de solidarité : collecte pour la Banque Alimentaire → une belle réussite grâce à la mobilisation de tous... Plus de 62 kg de nourriture et produits d'hygiène collectés !

- Action de solidarité avec les enfants ukrainiens et leurs familles en lien avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France → modification de la collecte : limitée aux produits d'hygiène / soins et date limite ce soir à l'école de St Lager (car enlèvement prévu mercredi 16 mars)

- *Il reste toujours la possibilité de faire un don (somme d'argent, avec déduction fiscale de 66%) : il suffit de le faire en ligne sur le site de la Protection Civile : <https://don.protection-civile.org/soutenir>*

- *Nous vous tiendrons au courant si d'autres collectes sont prévues...*

Sorties scolaires à venir :

- classe de découverte en Auvergne les 4, 5 et 6 mai pour la classe de CM1-CM2 :

jour 1 : montée au Puy de Dome et découverte de la Grotte de la Pierre de Volvic

jour 2 : visite du volcan de Lemptégy et randonnée pédestre accompagnée par un guide (volcans de La Vache et de Lassolas)

jour 3 : visite du centre Vulcania

Un beau séjour, riche en découvertes, qui reviendra à 5 206 € : visites, hébergement et transport sur 3 jours (soit environ 250 € par élève). Une participation de 50 € sera demandée aux familles (frais de repas). → Les élèves de la classe vont très vite envoyer une lettre de demande de subvention à la mairie, pour aider le Sou des Ecoles à financer leur voyage de fin d'année.

- sorties à la journée pour les classes de maternelle : le 10 juin Touroparc → avec un atelier sur les 5 sens pour la classe de Mme Romagni et un défi-concours sur les animaux pour celle de Mme Matéo)

- 2 sorties à la journée pour les classes de Mme Bossan et M Dugenne → le 20 mai : musée Paul Dini, avec atelier artistique et 21 juin : musée Claude Bernard avec un atelier scientifique

Merci de votre attention et coopération à la vie de votre école, et RDV mardi 7 juin pour le dernier conseil de l'année

Prénom, nom **du secrétaire de séance**
Orlane Matéo

Prénom, nom **du directeur d'école :**
Isabelle Coup la Fronde

Date : 15 mars 22

Date : 15 mars 22

Signature



Signature

